



Newsletter n°42 – 1^{er} décembre 2022

Parution : bimensuel

Dans le cadre de l'Observatoire Régional des Transports de Bourgogne Franche-Comté animé par la DREAL et la Région, vous trouverez dans cette Newsletter les informations à retenir en matière de mobilités et de transport avec les documents utiles à retrouver sur les sites de l'Observatoire Régional des Transports, de la DREAL, de la Région ou de la Cellule régionale "France Mobilités". N'hésitez pas à faire remonter vos observations, à enrichir le contenu en adressant toute information ou tout document que vous jugerez utile, au plan régional comme au plan national. De même, cette newsletter a vocation à circuler et nous comptons sur vous.

Pour tout renseignement ou pour demander à recevoir la newsletter de l'ORT Bourgogne-Franche-Comté, merci de prendre contact avec :

- A la DREAL : Catherine Moncouyoux : tel. 03 39 59 65 09

mail : catherine.moncouyoux@developpement-durable.gouv.fr

Vous souhaitez vous abonner au site : Observatoire Régional des Transports (ORT) de Bourgogne-Franche-Comté

Afin de recevoir un courrier électronique à chaque publication d'article, ajout de commentaire, etc... veuillez renseigner le formulaire sur le site de l'ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=abonnement-site>

Un courrier électronique de confirmation vous sera envoyé. Vous devrez visiter l'adresse Web mentionnée dans ce courrier, dans un délai maximal de 24 heures, pour valider votre abonnement.

Aussi, assurez-vous que l'adresse électronique que vous renseignez dans le formulaire est **exacte**.

Ces abonnements portent sur tout le site. Si vous souhaitez vous abonner à une partie du site, il convient de cliquer sur le lien s'abonner dans la première page de la partie en question.



MOBILITES

- 15/12/2022 - Webinaire "Comment changer les comportements de mobilité"

Développer des infrastructures et des services pour les modes alternatifs à la voiture solo ne suffira pas à relever le défi climatique en ce qui concerne la mobilité du quotidien. Il faut aussi agir pour orienter la demande de déplacements et faire évoluer les comportements. Mais comment faire concrètement ? Quels sont les facteurs psychologiques et sociaux qui guident nos choix modaux ? Quelles sont les actions aux mains des territoires en faveur d'un changement de comportement de leurs habitants ?

En donnant la parole aux collectivités de Bourgogne-Franche-Comté, à une sociologue et à des experts, ce webinaire permettra d'échanger autour de ce sujet complexe mais essentiel dans une politique de mobilité durable et d'envisager des actions à déployer localement.

Les inscriptions sont gratuites mais obligatoires.

Retrouver le lien pour vous inscrire sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/15-12-2022-webinaire-comment-changer-les-a1160.html>

- Congrès des maires – Les mobilités décarbonées déclinées sur tous les modes

Investissements attendus dans les infrastructures ferroviaires, tarification unique, intermodalité, desserte des territoires ruraux, véhicules électriques, politiques cyclables ... : le forum d'échanges sur les déplacements organisé le 22 novembre en ouverture du Congrès des maires a passé en revue les grands sujets de préoccupation des élus en matière de déplacements durables : **Spécificités des territoires ruraux, Enjeux énergétiques, Développer le vélo partout**. Le ministre chargé des Transports, Clément Beaune, a annoncé à cette occasion que le gouvernement présenterait prochainement un plan sur le covoiturage.

[Lire l'article](#)

MOBILITES – ENERGIE

- Une aide à l'installation de bornes de recharge de véhicules électriques dans les petites stations-service

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique, et Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, annoncent le renforcement des aides aux petites stations-service indépendantes, afin d'accélérer leur modernisation, au service de la transition énergétique.

Lire la suite et les liens vers le communiqué sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/une-aide-a-l-installation-de-bornes-de-recharge-de-a1162.html>

- Comment électrifier sa flotte de véhicules ?

L'Avere-France publie son guide « Comment électrifier sa flotte de véhicules ? » pour faciliter la transition des entreprises et collectivités vers l'électrique.

Consulter le guide sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/comment-electrifier-sa-flotte-de-vehicules-a1166.html>

- Baromètre national des infrastructures de recharge ouvertes au public - novembre 2022

Au 31 octobre 2022, la France comptait 75 279 points de recharge ouverts au public, ce qui correspond à une évolution de + 53 % de leur nombre en un an. Ce baromètre est réalisé par l'Avere-France et le Ministère de la Transition énergétique sur la base de données de Gireve. Pour la première fois ce mois-ci, le baromètre ajoute des indicateurs sur l'usage des points de recharge ouverts au public en France, que ce soit en termes de disponibilité ou de volume de session.

Retrouver le baromètre sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/barometre-national-des-infrastructures-de-recharge-a1167.html>

- Baromètre des immatriculations des véhicules électriques et hybrides rechargeables du mois d'octobre 2022

Le mois d'octobre 2022 a été historique, puisque le cap du million de véhicules électriques et hybrides rechargeables en circulation en France a été atteint, et même dépassé. Précisément, 1 025 602 véhicules électrifiés rechargeables roulaient dans le pays au 31 octobre 2022. En parallèle, les immatriculations de véhicules neufs électrifiés rechargeables ont continué de croître le mois dernier (+ 6,4 % par rapport à octobre 2021), pour ainsi maintenir une part de marché proche des 20 %.

Retrouver le baromètre des immatriculations sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/barometre-des-immatriculations-des-vehicules-a1168.html>

MOBILITES ACTIVES :

- La FUB lance un programme pour le financement de stationnements de vélos

La Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB) lance son programme **Alvéole plus**, dont l'objectif est de développer la pratique du vélo au quotidien d'ici à 2024. Il est financé dans le cadre des certificats d'économies d'énergie (CEE). Ce projet prévoit le cofinancement de stationnements abrités et sécurisés pour les vélos.

Pour en savoir plus, retrouver le lien vers le programme sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/la-fub-lance-un-programme-pour-le-financement-de-a1159.html>

LOGISTIQUE :

- Un nouveau fonds de 500 millions d'euros pour les plateformes de logistique urbaine

Le groupe La Poste a annoncé, mercredi 23 novembre, le lancement, en partenariat avec la Banque des Territoires, "d'un des plus importants fonds d'investissement" dédié aux projets immobiliers de logistique urbaine d'un montant de 500 millions d'euros d'ici 2026. Ce fonds sera détenu à 40% par La Poste (via sa foncière La Poste Immobilier) et à 40% par la Banque des Territoires. Les 20% restants appartiendront à un troisième investisseur dont l'identité doit être annoncée mi-décembre. Son rôle : "équiper les métropoles et grandes agglomérations françaises avec des infrastructures immobilières dédiées", alors que la livraison de colis est en pleine expansion avec l'essor du commerce en ligne.

[Lire l'article](#)

- L'immobilier logistique accélère sa transition écologique

Le lancement de la deuxième édition de La Semaine de la Logistique a été l'occasion de faire le point sur les actions des professionnels de l'immobilier logistique en matière de transition écologique. Un peu plus d'un an après la signature d'une charte d'engagements avec l'État, ils ont amplifié leurs efforts en matière de production d'énergie renouvelable, de neutralité carbone, de sobriété foncière et de protection de la biodiversité.

Retrouver le lien vers l'article complet et la charte sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/l-immobilier-logistique-accelere-sa-transition-a1165.html>

TRANSPORTS - DONNEES :

- Le parc de véhicules au 1er janvier 2022 dans les territoires concernés par une zone à faibles émissions mobilité

Pour chaque territoire concerné par la mise en place d'une zone à faibles émissions (ZFE-m), le SDES met à disposition une estimation du parc de véhicules en circulation au 1er janvier 2022, selon leur classe Crit'Air.

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/le-parc-de-vehicules-au-1er-janvier-2022-dans-les-a1161.html>

PUBLICATIONS – LETTRES D'INFORMATIONS :

- Newsletter AFT - N°40 - octobre 2022

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/newsletter-aft-no40-octobre-2022-a1163.html>

- Newsletter AFT – N°41 - novembre 2022

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/newsletter-aft-no41-novembre-2022-a1164.html>